NÉCROLOGIES

I

RENÉ CAGNAT
(1852-1937)

Les études latines viennent de perdre un de leurs doyens dans la personne du grand épigraphiste René Cagnat, professeur honoraire au Collège de France, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, mort dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Cagnat s'était senti de bonne heure la vocation de l'épigraphie latine, et c'est vers cette discipline qu'il se tourna dès sa sortie de l'École normale, en 1876. C'était le moment où les grands travaux épigraphiques qui sont l'honneur du XIX^e^ siècle étaient en cours d'exécution ; les volumes du *Corpus Inscriptionum Latinarum* paraissaient l'un après l'autre ; le rôle d'initiateur qu'avaient joué Borghesi en Italie, Mommsen en Allemagne, était tenu en France par Léon Renier. Les historiens savaient tout ce que l'épigraphie peut introduire de précision et de réalité vivante dans notre connaissance de l'antiquité ; elle restait cependant une nouvelle venue parmi les sciences, une étude de spécialistes, et n'était pas comprise dans les programmes normaux d'enseignement.

Cagnat fut au premier rang parmi ceux qui conquirent pour l'épigraphie la place à laquelle elle avait droit. En 1880, ses thèses, l'une sur le portorium (élargie en 1882 dans son *Étude historique sur les impôts indirects chez les Romains*), l'autre sur les milices provinciales et municipales dans l'Empire romain, montraient par deux exemples probants de quel secours est l'épigraphie pour l'histoire des institutions et des faits économiques et sociaux. L'exploration scientifique de la Tunisie, qui lui fut confiée par une décision ministérielle au début de 1881, fournit à Cagnat une magnifique occasion de faire de l'épigraphie et de l'archéologie sur le terrain : il parcourut le pays pendant trois ans, en compagnie de l'architecte Saladin, « avant, pendant et aussitôt après l'expédition française qui y amena l'établissement du protectorat » (*Avant-propos* de son *Voyage en Tunisie*) ; il en rapporta une riche moisson de documents, et de là date son attachement fidèle aux choses de l'Afrique romaine.

A son retour de Tunisie, Cagnat enseigna d'abord à la Faculté de

Douai. Il y resta peu de temps. La chaire d'épigraphie et d'antiquités romaines, créée au Collège de France en 1861 pour Renier, avait passé, après la mort de Renier (1885), à Ernest Desjardins, mais redevint vacante, par la mort de Desjardins, dès 1886. Cagnat y fut nommé en 1887 ; il devait occuper cette chaire du Collège de France jusqu'à sa retraite, en 1931.

Quelle a été la portée et l'efficacité de son enseignement, tous ceux-là peuvent le dire qui, au cours de ces quarante-quatre années, se sont assis dans la petite salle du Collège, autour de la table à laquelle le maître avait sa place, au même niveau que les auditeurs. Dans la simplicité de cet appareil il y avait déjà une leçon ; elle enseignait que l'épigraphie et l'archéologie se font par la coopération de tous les chercheurs, confondus sans distinction d'âge dans une même docilité au document, dans un même goût de critique loyale et de vérité. Le dénombrement serait long des épigraphistes qui ont reçu de Cagnat leurs premières leçons de lecture, de restitution et d'interprétation, qui ont tenu de lui le premier estampage qu'ils aient eu entre les mains, qui sous sa conduite se sont exercés pour la première fois à déchiffrer des pierres, au Louvre, dans la salle d'Afrique. Ses cours d' « antiquités » n'étaient pas moins suivis que ses cours strictement épigraphiques : la topographie de Rome et de la campagne romaine, les fouilles d'Italie et d'Afrique, les ruines de Pompéi et d'Herculanum, les différentes sortes de monuments romains, bien d'autres sujets encore ont été la matière de ses leçons claires et solides.

Il ne se contentait pas de former des disciples. Il savait aussi intéresser le grand public cultivé et lui présenter les résultats de la recherche scientifique, dans des articles de revue ou des conférences. On lira longtemps les recueils où il a réuni ces travaux de belle et utile vulgarisation, *A travers le monde romain* (1912), *En pays romain* (1927), ainsi que son livre sur *Carthage, Timgad, Tébessa et les villes antiques de l'Afrique du Nord* (1909), dans la collection Laurens. Mais la partie la plus durable de son œuvre, ce sont les ouvrages bâtis de première main, sur les textes et les monuments, où la sûreté du détail se concilie avec la largeur des vues et l'ampleur des conclusions : son *Armée romaine d'Afrique* (1892 ; 2e édition, 1912), son *Manuel d'archéologie romaine* (2 volumes, 1917-1920, écrits avec la collaboration de M. Chapot), son *Timgad* (1892-1905, avec la collaboration des architectes Boeswillwald et Ballu), l'infinie série de mémoires et d'articles qu'on ne saurait énumérer ici. Comment toutefois ne pas citer au moins son *Cours d'épigraphie latine*, dont quatre éditions ont paru, de 1885 à 1914, chacune enrichissant et perfectionnant la précédente, jusqu'à justifier pleinement l'enseigne de marbrier antique que reproduit la couverture du livre : « *Titulos scribendos vel si quid operis marmorari opus fuerit, hic habes* »?

Cagnat avait d'exceptionnelles qualités d'animateur et d'organisateur. Elles le désignaient pour s'associer aux entreprises collectives, et plus encore pour les diriger. Il collabora au tome VIII du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, le tome qui concerne l'Afrique, d'une collaboration à laquelle la guerre seule mit fin, et il y a, grâce à lui, le nom d'un Français parmi les noms dont ces volumes sont signés. L'*Atlas archéologique de la Tunisie*, la série des *Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie* — dont il dirigea l'ensemble et où lui-même décrivit les musées de Lambèse et de Timgad —, les *Inscriptions latines d'Afrique* — recueil des textes tripolitains, tunisiens et marocains découverts postérieurement à la publication du *Corpus* —, les *Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes*, l'*Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, l'*Année épigraphique*, indispensable instrument qui résume chaque année en un fascicule aisément maniable la production épigraphique des douze mois écoulés, tous ces travaux ont bénéficié de sa direction et de sa participation active. Au Comité des Travaux historiques, il était président de la Section d'archéologie et secrétaire de la Commission de l'Afrique du Nord ; son influence était grande à la Commission des Monuments historiques, à la Société des fouilles archéologiques, dans les Congrès des Sociétés savantes. Enfin le secrétariat perpétuel de l'Académie des Inscriptions, qu'il a occupé pendant plus de vingt ans, avec une infatigable activité, multiplia pour lui les occasions d'organiser le travail, d'orienter et d'aider les travailleurs.

Ses élèves répondaient par une respectueuse et reconnaissante affection à la bienveillance qu'il ne cessait de leur témoigner, les suivant dans leur carrière, leur confiant ou leur conseillant des travaux. Un volume de *Mélanges Cagnat* lui fut offert par eux en 1912, pour le vingt-cinquième anniversaire de sa nomination au Collège de France, dans une cérémonie dont l'émouvante et cordiale simplicité est restée dans la mémoire de ceux qui y participèrent. La même affection fidèle, vingt-cinq ans après, entoure d'un chagrin sincère sa disparition. On peut graver sur sa tombe la formule gauche et touchante des lapicides africains : *vixit sed bene vixit.*

Eugène ALBERTINI.